



SGDF Groupe Massillon St Merri St Paul
Ecole Massillon
2bis quai des Célestins 75004

Juillet 2018

Bonjour Madame, bonjour Monsieur

Votre enfant est intéressé par nos activités Scouts et Guides de France, voici le moyen de nous rencontrer et de connaître un peu plus ce que nous faisons.

Nos activités se déroulent le week-end, de samedi 13h30 à dimanche 17h, ou le dimanche de 9h30 à 18h. Nous avons 2 ou 3 dimanches par trimestre et 4 ou 5 week-ends dans l'année.

Le camp d'été qui est l'aboutissement de l'année (toute notre pédagogie est orientée vers la réalisation de ce camp) est d'une durée variable en fonction de la tranche d'âge:

- 1 semaine pour la Peuplade
- 2 semaines pour la Tribu
- 2 à 3 semaines pour la Caravane

Ce camp se déroule en juillet ou en août selon les disponibilités de nos jeunes chefs (ils ont souvent des stages d'entreprises obligatoires avec leurs études)

Le lancement de notre année aura lieu **le samedi 8 septembre à 14h30** dans la cour de l'École St Jean Gabriel (6 rue du Cloître St Merri 75004). A cette occasion vous pourrez rencontrer les chefs des différentes unités et voir les rétrospectives des différents camps.

Notre premier week-end sera comme chaque année un week-end de tout le groupe avec tous ceux qui veulent venir participer à un week-end avant de s'inscrire définitivement pour l'année. Ce week-end aura lieu fin septembre 2018

A l'occasion de cette rentrée et en fonction des effectifs que nous aurons, nous verrons si nous conservons le dédoublement des unités PEUPLADE et TRIBU

Les tranches d'âge des différentes unités sont les suivantes:

Peuplade	jeunes né(e)s en	2010	2009	2008
Tribu	jeunes né(e)s en	2007	2006	2005
Caravane	jeunes né(e)s en	2004	2003	2002
Compagnons	jeunes né(e)s en	2001	2000	1999

Joint à cet envoi, veuillez trouver ci-après le détail de la participation financière que nous demandons .

En espérant vous rencontrer le samedi 8 septembre 2018

Toute notre amitié scout

L'équipe du Groupe SGDF de Massillon St Merri St Paul
tresorier@sgdf-paris4.fr

Scouts et Guides de France
Groupe Massillon - Saint Paul

Association d'éducation populaire agréée par le Haut Commissariat à la Jeunesse

www.scoutsetguides.fr



SGDF Massillon St Merri St Paul : ADHESION ANNUELLE 2018-2019

L'adhésion annuelle se décompose en quatre parties :

1. **La cotisation nationale** (reversée intégralement à l'association Scouts et Guides de France)

Son montant est déterminé en fonction du Quotient familial (égal au Revenu net imposable, après abattements, divisé par le nombre de parts). Les tranches sont inchangées pour 2018-2019 :

Tranche 1 < 9600€ **Tranche 2** de 9601€ à 16800€ **Tranche 3** de 16801€ à 26400€ **Tranche 4** > 26400€

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	23€	58€	104€	139€
A partir du 3 ^{ème} enfant	23€	23€	58€	104€

2. **L'abonnement à la revue** = 9€

3. **La participation aux activités des unités** : couvre les dépenses faites au cours des week-ends et sorties (intendance, transport, matériel pédagogique...) = 160 € pour l'année (hors camp d'été)

4. **Le don pour le groupe**: couvre les frais non liés aux activités des jeunes (formations des chefs et cheftaines, matériel, locaux...). Compte tenu de l'expérience des années précédentes nous préconisons un don de 40€. Quel que soit le montant que vous choisirez, ce don donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Exemple : si vous êtes en Tranche 3 avec 3 enfants

	Cotisation	Revue	Activités	Don	Total
1 ^{er} enfant	104€	9€	160€	40€	313€
2 ^{ème} enfant	104€	9€	160€	40€	313€
3 ^{ème} enfant et suivants	58€	9€	160€	40€	267€

Il ne vous sera pas demandé d'autre participation avant le règlement du camp d'été 2019.

Les montants de la cotisation nationale et du don pour le groupe donneront lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Il vous est possible d'effectuer votre règlement à l'aide de plusieurs chèques, dans ce cas, merci d'indiquer au verso de chaque chèque la date de remise en banque souhaitée. La première remise en banque ne sera en aucun cas faite avant le 15 septembre 2018.

Vous pouvez également régler par virement (RIB/IBAN en pièce jointe) : merci de préciser le nom de l'enfant dans le texte associé au virement (un virement par enfant s'il vous plaît).

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire,

Le trésorier du Groupe Massillon Saint-Merri Saint-Paul
SGDF Massillon 2bis quai des Celestins 75004 Paris

tresorier@sgdf-paris4.fr

Scouts et Guides de France
Groupe Massillon - Saint Paul

Association d'éducation populaire agréée par le Haut Commissariat à la Jeunesse

www.scoutsetguides.fr